



DSLAM non joignable(s) :

60

http://www.free-reseau.fr/

Le 19 mars 1314. Jour qui marquera l'histoire de France et une historiographie féconde. Jacques de Molay, dernier Grand Maître des Templiers, est brûlé vif sur l'île de la Cité à Paris sur ordre du roi de France, Philippe IV le Bel. Au moment de rendre l'âme, il maudit le Pape Clément V et le Roi prédisant leur mort la même année. Etrangement, le Pape décédera en avril et le Roi en novembre 1314 !

A la Une

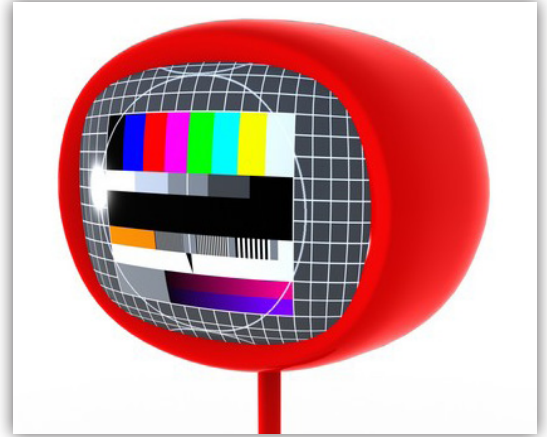
## A PART LA TV, COMME UN LUNDI...

### Freebox TV

Free supprimera en avril 2012 son pack Anniversaire lancé en 2009 à l'occasion des 10 ans de la marque. En guise de remplacement, un ensemble de 100 chaînes en partenariat avec Canalsat pour le même prix de 9.99 €/mois, dont Ciné+ Premier, Ciné+ Frisson, Ciné+ Emotion, Ciné+ Famiz, Ciné+ Star, Eurosport, l'Equipe TV, Sport+, Infosport+, Disney XD, Tiji, Canal J, 13ème Rue, Cartoon Network, MTV, Syfy, Nickelodeon, TF6. Si l'augmentation du nombre de chaînes devrait satisfaire les Freenauts, rappelons celles qui ne seront pas contenues dans le nouveau pack : Toute l'histoire, Encyclopedia, Animaux, Escapes, ou Télé Melody, les M6 Music, les VH1, Brava HD ou encore Mezzo. Durée de l'engagement, un an et tarif garanti sur deux, le visionnage des chaînes se faisant en basculant la Freebox vers Canalsat. Autre plus, ceux qui souscrivent dès maintenant bénéficieront pour 9.99 € des deux packs simultanément jusqu'à la disparition du bouquet Anniversaire.

Attention, les Freenauts qui n'ont pas déjà été abonnés au pack Anniversaire ne pourront pas bénéficier du nouveau bouquet au même prix !

Sources Freenews/Univers Freebox.



### Pirate Bay s'envoie en l'air !

Dernière parade à l'offensive des pouvoirs publics contre les sites portant atteinte aux droits des auteurs. Dans l'attente d'un raid des autorités suédoises contre leurs serveurs, les responsables de *Pirate Bay* ont imaginé de placer de mini serveurs sur ordinateurs de type PC Raspberry Pi, de la taille d'une carte de crédit et d'un coût unitaire n'excédant pas 25 euros, sur des ... drones (des engins sans pilote) évoluant à quelques kilomètres d'altitude. Ces engins seraient capables de rester en contact et de communiquer sur une distance de 50 kilomètres et bénéficieraient d'un guidage par GPS. Les données elles-mêmes ne seraient pas hébergées en altitude car ces drones agiraient en fait comme des Proxy orientant le trafic vers des serveurs secrets. Idée allumée, farfelue dans un contexte de guerre ouverte entre les adeptes d'un trafic totalement libre et les pouvoirs publics ? A voir. Ce qui paraît certain, c'est que ces drones devront orbiter au-dessus des eaux internationales pour éviter la violation des espaces aériens protégés et des interceptions d'aéronefs ! On croit rêver...

### Twitter malin, malin...

Followers, copains, mode 140 caractères, simple et ouvert pour une nouvelle façon de communiquer et d'échanger. Oui. Sauf que l'on apprend que les messages font l'objet d'une attention toute particulière de la part de sociétés spécialisées dans le décryptage des profils d'utilisateurs ! Si l'on se doutait que la confidentialité n'était certainement pas le but recherché de tous, au point que certains utilisateurs impénitents et maladroits de Facebook déboursent des sommes rondes pour voir leurs profils « nettoyés » de contenus compromettants qu'un employeur pourrait leur opposer à l'embauche par exemple, le rapprochement avec de la veille marketing et commerciale n'allait pas nécessairement de soi ! On analyse donc goûts et comportements pour mieux cibler votre profil de consommateur. Money, money. Le réseau a fait appel à deux sociétés britanniques, Gnip et Datasit, et leur a filé un joli contrat d'un peu plus de 250 millions de dollars US pour passer à la moulinette non seulement la prose produite mais également les contenus associés (liens, photos).

Les 140 caractères max de la « charte » donnent du coup une info inflationniste ! Identité, pseudo d'utilisateur, lieu de résidence, condensé du profil, langue, date de création du compte, l'appli utilisée pour adresser les tweets, plus encore. On en vient ainsi à dresser des fiches de plus en plus complètes. Twitter a, dit-on, opéré progressivement en « assouplissant » ses CGV d'année en année pour soumettre les contenus à l'analyse, à l'exception toutefois des messages privés et de ceux qui ont été supprimés. Transparence = respect de la vie privée ? Hum, hum...

 [http://twitter.com/L\\_ADUF](http://twitter.com/L_ADUF)

 <http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>